



Gestion des opérations de dragage pour la Direction territoriale bassin de la Seine de VNF

Pierre Delcour Responsable de l'Unité Dragages et Bathymétrie Direction territoriale bassin de la Seine Voies Navigables de France

Rennes 22/11/2016



Sommaire



Contexte général

Spécificités de la gestion en milieu fluvial

Difficultés engendrées

Organisation mise en place au sein de la DTBS

Qualité des sédiments

Gestion des sédiments de dragage et perspectives



Voies Navigables de France



- En quelques chiffres :
 - ►6700 km de canaux et rivières aménagés,
 - Dont 4100 km dédié en priorité au fret,
 - ≥4000 ouvrages d'art (écluses, barrages...),
 - ► 40 000 hectares de domaine public fluvial,
 - Env. 600 000 m3 de sédiments dragués par an

7 Directions territoriales



Voies Navigables de France



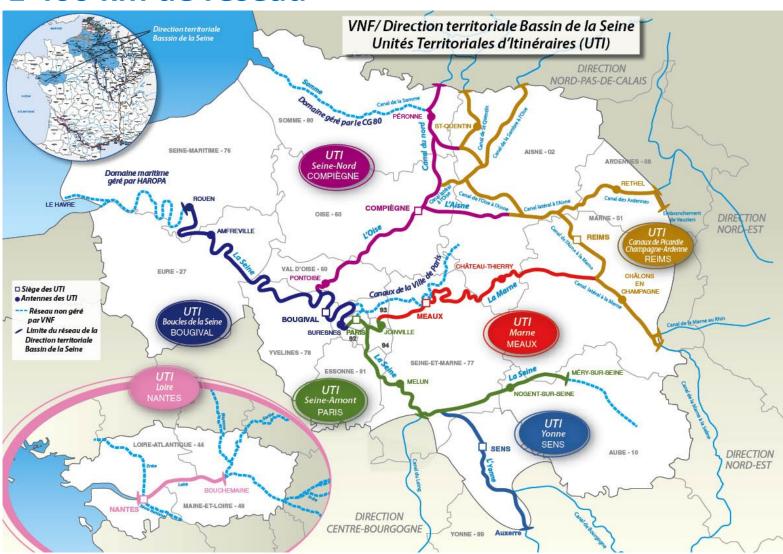
Missions principales:

- Exploiter, entretenir, maintenir, améliorer, étendre et promouvoir le réseau,
- Promouvoir, développer le transport fluvial et contribuer au report modal,
- Assurer la gestion hydraulique,
- > Promouvoir le tourisme fluvial,
- ➤ Gérer et exploiter le domaine public confié par l'État,
- **>**...



Contexte de la DTBS

·1 400 km de réseau





Contexte général



• Besoin de dragage pour maintenir le mouillage et assurer le bon fonctionnement des infrastructures

 Dragage d'entretien autorisé par la loi sur l'eau dans le cadre de Plan de Gestion Pluriannuels des Opérations de Dragage (PGPOD)

• Les sédiments sont des déchets dès lors qu'ils sont sortis de l'eau.



Une gestion spécifique



 Sur les rivières, plus de 300 zones d'atterrissements récurrents sont suivies, à minima annuellement,

 Des secteurs parfois très localisés (de 100 m à 1 km), parfois uniquement sur une partie du chenal,

• Des apports très variables selon les dynamiques de crues => 80 % des flux sédimentaires annuels transitent pendant les quelques jours de crues les plus fortes



Difficultés engendrées



=> Difficultés à anticiper mais une capacité à prioriser les zones

- Une variabilité importante d'une année à l'autre
- => besoin de réactivité...parfois difficilement compatible avec la réglementation (programmation sur 10 ans, ...)
- Environ 100 zones draguées par an (canaux et rivières confondues) pour 200 000 m³
- Parfois des zones très ponctuelles (quelques centaines de m³ sur un 100m)



Organisation des dragages d'entretien à la DTBS



→ 2/3 les rivières, 1/3 sur les canaux (bief et annexes hydrauliques)

 Avec une programmation au 1^{er} novembre N-1 de 250 opérations...

→ Programmation avant les atterrissements....



Organisation des dragages d'entretien à la DTBS



- Le nombre de zones à suivre implique un besoin de réactivité
 - → 4 vedettes bathymétriques sillonnent le réseau dès la fin de crues,
 - → De nombreuses zones sondées mais peu draguées
- Pour chaque site, besoin d'une fiche d'incidence diffusée 2 mois avant le dragage
 - → Rédaction des documents en partie avant les bathymétrie => environ 200 fiches rédigées annuellement







- Programmer en fonction de :
 - → La réglementation,
 - → L'urgence pour rétablir le mouillage avant les étiages,
 - → La localisation des opérations : pour éviter les allersretours du matériel et optimiser l'activité,
 - → Les contraintes environnementales et sanitaires (prise d'eau potable, zonages protégés).

=> Mise à jour tous les 15j du programme des opérations



Qualité des matériaux

=> Des matériaux très différents :

liés à la diversité des sites dragués, mais une

continuité dans le temps

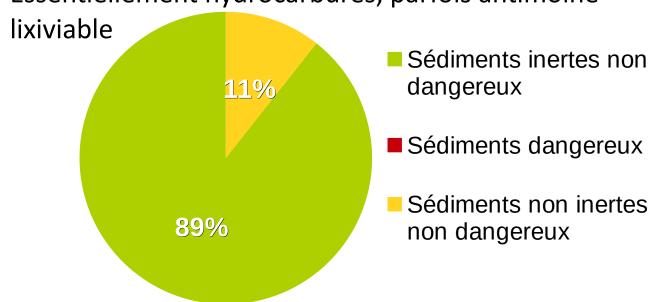






Qualité des sédiments

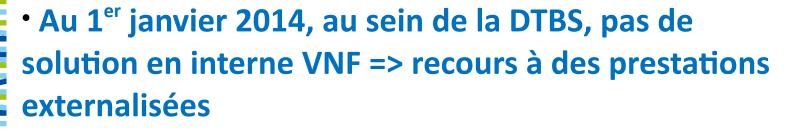
- Des sédiments essentiellement inertes :
- ·Lorsque des pollutions sont rencontrées :
 - → Essentiellement hydrocarbures, parfois antimoine



→Un surcoût important en cas de pollution (x6)



Gestion des sédiments de la DTBS

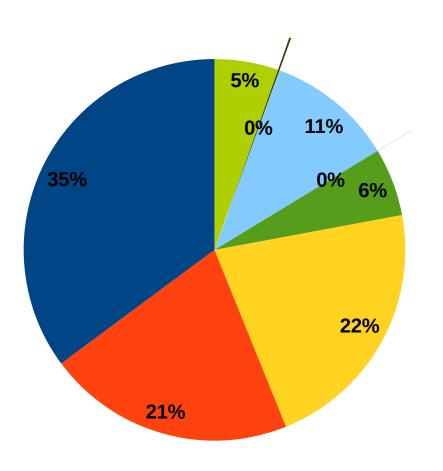


 Peu de sites de gestion (5 pour les sédiments inertes et 3 pour les non-inertes sur 1400 km de réseaux) => transport important donc augmentation des coûts



Gestion des sédiments de la DTBS

Situation en 2015



- Remblaiement de carrières ou ballastières
- Régalage le long des berges
- ISDI
- Tri avant valorisation ou stockage
- ISDND (0,01%)
- Traitement avant valorisation ou stockage
- Comblement derrière palplanches (0,15%)
- Régalage agricole



Gestion des sédiments à la DTBS



- Développement des usages internes :
 - Comblement derrières palplanches,
 - Réfection de berges en techniques végétales,
 - Création d'installations de transit pour mettre à disposition des matériaux ressuyés aux collectivités, privées, etc.
 - Régalage le long des berges.
- Augmenter le nombre de sites de gestion externes (réduire les transports),
- Diversifier les filières en fonction de la nature des sédiments, pas uniquement de la pollution



Gestion des sédiments à la DTBS



Participation au développement de nouvelles filières :

- Mise à disposition de nombreux échantillons pour des industriels,
- Participation au projet SEDIFLUV,
- Mise en place d'un projet de valorisation agronomique en structure de sol,
- Participation à un projet de biotraitement des sédiments en place,



Merci de votre attention

Pierre Delcour pierre.delcour@vnf.fr 01.44.06.19.35 18 quai d'Austerlitz – 75013 Paris